Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 69 (1933)

Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXIXe ANNÉE
N° 19

15 OCTOBRE
1933

L'ÉDUCATEUR

DIEU HUMANITÉ PATRIE

SOMMAIRE : A. ROCHAT : *Autour d'un centenaire.* — H. JEANRENAUD : *Le coin de la classe à plusieurs degrés. Les travaux de préparation et d'application. L'histoire.* — N. HARTMANN : *Les tout petits et la nature.* (fin). — INFORMATIONS : *Camp des éducatrices* 1933. — *Nouveau psautier romand : invitation.* — *Gymnastique rythmique.* — PARTIE PRATIQUE : R. BERGER : *La caricature.* — CH. LUGEON : *Géographie économique. La poste suisse.* — G. FLÜCK : *Pour les leçons de choses.* — LES LIVRES.

AUTOUR D'UN CENTENAIRE

Au moment où paraîtront ces lignes, les festivités organisées pour célébrer le centième anniversaire de l'Ecole Normale vaudoise auront pris fin.

Maîtres, élèves, invités, réunis un instant pour se pencher sur le passé et considérer les étapes parcourues s'en seront retournés à leur tâche quotidienne : c'est naturel et c'est bien.

Il serait cependant regrettable que le seul souvenir de la fête demeurât — encore qu'il puisse n'être que bienfaisant ! Le bilan que l'on dresse en de telles occasions doit être écrit, sinon il n'en reste bientôt qu'un peu de fumée.

Deux hommes se sont chargés de ce soin : MM. G. Chevallaz, directeur, et P. Decker, professeur d'histoire.

M. Chevallaz s'est plus spécialement attaché au côté méthode, *montrant en un raccourci très clair la recherche indiscontinue du bien et du mieux et sa répercussion dans l'instruction publique. Ceux qui ont eu le privilège d'entendre sa conférence en septembre seront heureux d'en retrouver ici le texte complété.*

Le rôle de M. Decker était de retracer le développement général de l'institution, ce qui lui était facile autant qu'agréable, puisqu'il avait déjà fait un travail semblable pour l'Exposition de Berne, en 1914.

Tous deux se sont acquittés de leur tâche avec le talent qu'on suppose et nous avons aujourd'hui une histoire complète — et illustrée — de notre Ecole Normale.

Ceux qui se souviennent de ce que l'Ecole leur a donné, de ce qu'elle leur a suggéré, — et aussi de ce qu'elle ne leur a donné ni suggéré, parce qu'une école si parfaite qu'on la puisse imaginer ne peut tout faire, — et ceux qui désirent être renseignés sur l'une de nos institutions les plus importantes feront l'achat de ce volume :

Ecole Normale du canton de Vaud. Notice historique *par P. Decker professeur, précédée d'une conférence sur* Cent ans d'instruction publique dans le canton de Vaud, *par G. Chevallaz, directeur de l'Ecole Normale.*

Lausanne, Editions : « La Concorde », 1933.

A. ROCHAT.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

LE COIN DE LA CLASSE A PLUSIEURS DEGRÉS

Les travaux de préparation et d'application *(suite)*.[1]

L'histoire.

N'est-ce pas une des disciplines où triomphe le plus la croyance que le maître est l'intermédiaire indispensable entre le manuel et l'enfant, que l'exposé doit précéder la lecture du texte et sa mémorisation ? Ce serait peut-être juste si l'exposé du maître apportait toujours des faits nouveaux et intéressants, présentés dans une langue précise et colorée. Est-ce toujours le cas ? Mais ce n'est pas seulement cet aveu d'impuissance qui me paraît être un argument pour chercher d'un autre côté. Il y a surtout cette question : comment apprendre à apprendre ? que faire pour exciter la réflexion, le jugement ? Laisser l'enfant tâter les faits par ses propres moyens, puis travailler ensuite avec lui, ce n'est pas priver la leçon de tout intérêt.

Il me semble donc utile d'établir pour cette discipline quelques exercices de préparation. Dans les classes à plusieurs degrés, toutes les audaces sont permises, pourvu qu'elles aient un sens. La leçon académique, stéréotypée, fera place à des combinaisons variées. Plus on a de ressources à sa disposition et plus aisée aussi sera la solution du problème que chaque heure pose au maître.

Partons d'un exemple et supposons que le sujet à traiter soit « L'entrée de Lucerne dans la Confédération ». La situation est la suivante : (je la pousse au pire pour les besoins de la cause) le maître ne peut consacrer que le dernier tiers de son heure à son histoire. Comment pourra-t-il faire travailler ses élèves ?

I. Travail de préparation :

a) Lecture du texte.

b) Rechercher sur la carte les lieux suivants : Lucerne, le Gothard, l'Alsace, l'Abbaye de Murbach. (Ces noms figureraient au tableau noir avant la leçon.)

c) Comme il est question des Alamans et de 1291, saisissons l'occasion de rafraîchir quelques souvenirs et demandons de relire le chapitre sur les Alamans et éventuellement celui sur le Pacte de 1291, pour que chacun puisse répondre à ces questions qui figureront au tableau :

[1] Voir Educateur N° 18.

Qui étaient les Alamans ? A quelle époque s'installèrent-ils chez nous ? Deux événements importants de 1291 ?

d) Compléter et copier le résumé suivant :

Fondée par..., la ville de Lucerne se développa rapidement. C'était un... entre... Les Lucernois entretenaient... avec les Waldstaetten. Les... acquirent la ville d'un couvent. Lucerne devait... En..., les Lucernois firent alliance avec...

e) Rechercher dans le dictionnaire les mots abbaye et relais.

II. Travail avec le maître :

a) Contrôle des exercices de préparation.

b) Mise au point de la leçon : le maître souligne, complète quelques points importants.

c) Lecture du texte qui sera à apprendre.

* * *

Récapitulons quelques exercices de préparation propres à défricher le sujet : la lecture du texte à laquelle peut s'ajouter la recherche de mots à l'aide du dictionnaire ; la revision d'un chapitre précédent ; l'élève recourra peut-être à son manuel de lectures pour étudier un texte qui illustre la leçon d'histoire, ou à un ouvrage de la bibliothèque. Il est intéressant d'engager les élèves à préparer des questions sur ce qu'ils n'ont pas compris. Ce sera un bon point de départ pour l'entretien avec le maître.

Indépendamment du travail effectif que ces exercices exigent de l'enfant, ils sont un moyen pour le maître de juger le degré de compréhension, la perspicacité, l'intérêt. Il est si facile de croire que l'on sait, que l'on a compris que ce serait un gain considérable pour l'éducation tout entière de stimuler chez l'enfant ce besoin de voir clair et de s'approprier exactement la pensée d'autrui. On n'y parviendra pas du premier coup, mais l'enjeu vaut que le maître ne se laisse pas rebuter par de menues difficultés pratiques.

Si le travail personnel doit se prolonger un peu, je crois qu'il est bon qu'il comporte un exercice écrit. Ici nous entrons dans le terrain commun aux exercices de préparation et d'application.

Voici tout d'abord le résumé. Depuis que notre manuel en contient pour chaque paragraphe, je pense bien que tous les maîtres n'ont plus l'habitude de les faire rédiger. Ce n'est pas du reste le lieu de discuter de leur utilité, pas plus que de vouloir critiquer le manuel. Mais si je pense aux nécessités de la classe à plusieurs degrés, je vois dans le résumé plus qu'une occupation commode pour le maître. Préparer un résumé qui soit bref et qui contienne l'important est un exercice de rédaction à ne pas dédaigner. Toutes les occasions que l'enseignement peut fournir de rédiger sont à retenir. Mais, et l'objection est facile, quels élèves sont capables de livrer ainsi par leurs propres moyens un résumé convenable ? C'est assurément un point d'arrivée, une conquête dont nous pouvons fixer quelques étapes. Il peut s'agir d'un texte à compléter ; ici c'est une phrase à ajouter, là un mot ou une date qui manquent. Ou bien, la trame du résumé sera donnée par quelques questions auxquelles les enfants répondront. On peut aussi préparer le résumé oralement, puis chacun l'écrit pour son propre compte ou les élèves doivent écrire au tableau, à tour, une des phrases. Ce dernier procédé diminue la correction puisque le maître peut surveiller la copie.

Le dessin nous offre aussi quelques ressources. Outre le profit manuel que l'élève en retire, c'est un élément de variété et d'intérêt. Souvent une petite carte

géographique, traitée très schématiquement, gravera dans la mémoire des lieux ou des péripéties : schéma du lac des Quatre-Cantons et des vallées qui y aboutissent, carte de la conquête du Pays de Vaud. Un quart d'heure ici et là et tout le monde aura confectionné l'écusson des huit cantons primitifs que l'on pourra ensuite disposer en un arbre généalogique. Grâce aux images de leur manuel et aux documents qui leur ont été présentés, les élèves reproduiront quelques armes, instruments, outils, maisons des Alamans ; classés et collés sur une feuille grand format, ces dessins constitueront un tableau original qui permettra d'utiles et savoureuses revisions. Enfin, des œuvres de plus vaste envergure qui peuvent être le sujet de leçons de dessin : illustrer l'une de ces belles histoires comme la conjuration des manches rouges, Guillaume Tell, une légende du temps de Charlemagne, etc.

Tous ces travaux méritent du soin ; l'ardoise ne me paraît pas une bonne éducatrice ; l'enfant s'habitue trop vite à barbouiller. Si au contraire ces dessins exécutés sur papier peuvent être arrangés avec goût et donner lieu à des productions collectives, alors ils acquerront de la valeur et on y mettra tout son cœur.

(A suivre.) H. JEANRENAUD.

LES TOUT PETITS ET LA NATURE *(fin)*.[1]

L'autre jour, je ne me souviens pas à quel propos, nous sommes venus à parler des fourmis. Jean prit alors la parole :

« Il y a beaucoup de fourmilières dans notre jardin, nous dit-il, il y en a huit je crois, je regarde « des fois » longtemps comment les fourmis travaillent. Quand elles se rencontrent, elles se tapent l'une contre l'autre. C'est très, très propre chez les fourmis, c'est tout balayé devant chez elles. Devant la porte, il y a une pierre, les fourmis ont juste laissé une petite place pour passer. J'ai vu une fourmi qui portait un œuf « en haut » un mur ; ça doit être très lourd.

Fernand prend les fourmis dans sa main pour les regarder, puis il les repose ensuite exactement à l'endroit où elles étaient.

Les escargots ont toujours joui d'une faveur particulière auprès des enfants. N'avons-nous pas tous chanté :

Coquille à biborne
Montre-moi tes cornes ?

Jean, le petit ami des bêtes, a toute une collection d'escargots à la maison ; ils sont sur le balcon. Il m'en apporte un énorme. « Vous voyez, me dit-il, il est malade, sa coquille a un trou, est-ce qu'il se guérira ? »

Un autre jour il m'en apporte deux autres : « Il y en a un qui s'appelle Colinette, je veux les mettre sur la plante de primevères pendant qu'« on » travaillera, ils seront contents. Vous savez, mademoiselle, maintenant je sais comme les escargots font les petits ; j'ai vu leurs œufs et j'ai vu sortir un petit, c'est celui-là. »

A 11 heures il les emporte. Puis en revenant il me dit :

« Je ne les ai pas apportés cet après-midi, parce qu'ils dormaient « pour pas » les déranger et puis en sortant de l'école, je veux aller avec André chercher un

[1] Voir Educateur N° 18.

crapaud près de la maison des cygnes, « on » veut le mettre à une autre place parce qu'il y a trop d'eau là. »

Ils mirent le crapaud dans un jardin, mais ils laissèrent la porte entr'ouverte « pour qu'il puisse repartir ! »

Francis a apporté une belle chenille en classe ; il la dessine et tâche de retrouver les couleurs exactes.

Roger a trouvé une chauve-souris. Tous les enfants s'y intéressent beaucoup ; ils la touchent délicatement en disant : « Je n'en avais jamais vu ! » Roger laisse grimper la chauve-souris sur son tablier en disant : « Ne la brigandez pas ! » Il l'emporte à la maison pour la montrer à ses parents, puis il la met dehors pour qu'elle puisse s'envoler.

Ami demande et obtient un scarabée doré qu'un tout petit garçon tenait dans sa main devant l'école ; Ami donne une goutte d'eau à l'insecte puis le pose doucement sur le bord de la fenêtre au soleil et ce furent des cris de joie lorsque la bestiole recommença à bouger.

Eugène a trouvé une petite abeille ; il enlève le gravier avec sa main, puis, quand il a obtenu une petite place bien propre, il y pose sa protégée : « Attention, tu lui fais peur », dit-il à chacun de ses camarades qui passe près de là.

« Eh bien ! je vais la mettre à une autre place, « pour pas » qu'on lui marche dessus. » Il l'emporte si délicatement qu'il n'en est pas piqué.

Les enfants apportent à l'école tout ce qu'ils trouvent et, fort souvent aussi, les parents nous envoient ce qu'ils pensent intéresser les petits. Mais, ceux-ci, par contre, aiment aussi emporter à la maison les objets qui les ont le plus intéressés à l'école.

Et comme les enfants aiment le soleil, Robert change de place pour être au soleil. Dans les jours sombres, il y a toujours une petite voix joyeuse qui annonce le retour du moindre rayon. Enfin. lorsque nous avons appris le chant de « La pomme endormie, » Alice a déclaré « ce qu'il y a de plus joli dans ce chant, c'est : « le soleil brille à merveille. ».

Rien ne passe inaperçu aux yeux des enfants et tout leur est un sujet de joie, même le ver de terre et la toile d'araignée qui brille au soleil. Ils n'éprouvent aucune répugnance et prennent volontiers tout ce qu'ils trouvent dans leurs menotes. Ils remarquent la drôle de manière de lever les pattes d'une poule qui s'est égarée dans notre jardin, le beau « col de soie » d'un pigeon qui s'est posé sur la fenêtre, les dessins variés des œillets de poètes, et toujours ils m'appellent pour que j'aie, moi aussi, part à leur bonheur.

Un jour, nous avons eu la visite d'une dame, grande amie des enfants. Aussitôt ceux-ci l'entraînent auprès de leurs jardinets, lui cueillent des fleurs en les lui nommant : « On appelle ces fleurs des soucis, dit un petit ». — « Venez voir « mon mien » dit un autre, il est tout au bout ». — « Regardez, il y a des pucerons dans cette feuille, dit un troisième, en la déroulant, les fourmis grimpent sur l'arbre pour venir les lécher ». Rémy prend une petite araignée dans sa main. « Son fil est dans sa bouche, dit-il, maintenant, elle le fait sortir pour descendre, et puis après, quand elle n'en a plus besoin, elle le mange ». Et, ainsi de suite, ils font part de toutes les merveilles qu'ils voient et observent dans ce minuscule coin du monde qu'est notre jardin.

Mais si nous voyons tant de choses captivantes déjà là, dans notre petite école, nous n'en voyons pas moins au cours de nos promenades qui sont souvent

fort écourtées parce qu'il a fallu s'arrêter pour regarder un grillon qui courait entre les ceps, un scarabée qui traversait la route, une fourmilière ou bien parce que Jean-Jacques essayait de charmer, en sifflant, les petits lézards gris qui courent sur les vieux murs.

Toutes ces observations ont naturellement été faites au moment où l'occasion se présentait à nous ; mais cela ne veut pas dire que la maîtresse n'apporte jamais à l'école des objets pouvant intéresser les enfants. Il y a au milieu de la salle, une petite table destinée à recevoir les choses qu'ils pourront observer à loisir et souvent cela donnera lieu à des conversations animées, tout à fait spontanées et par là fort intéressantes pour la maîtresse, toujours avide de connaître mieux ses enfants et leurs réactions.

Ainsi, les enfants trouvèrent un jour en entrant en classe, un groupe de mouettes empaillées au milieu de la salle. Ils les entourèrent tranquillement, et les examinèrent en faisant leurs remarques à haute voix :

« Comme elles ont de jolis yeux ! »

« Elles ont de grandes ailes pour pouvoir bien voler ».

« Les plumes des ailes font un escalier ; au bout elles sont noires, elles sont bien plus grandes au bord ».

« Sur les ailes les plumes sont grises ».

« Elles sont douces ».

« Où sont leurs oreilles ? »

« Elles ont des grands becs ».

« Elles peuvent nager parce qu'elles ont des pattes comme celles des canards ».

« Est-ce que les mouettes font des nids ? »

D'eux-mêmes ils avaient trouvé tous les traits particuliers aux mouettes. Plusieurs enfants se placèrent autour d'elles pour faire la leçon du silence et d'autres passèrent toute la matinée près d'elles.

Et puis, au lieu de raconter simplement une histoire aux enfants, on peut parfois aussi leur montrer un tableau que l'on commente avec eux.

Lorsque je leur ai parlé des mineurs, ils en ont dessiné longtemps au tableau noir tant cela les avait intéressés.

Un autre tableau représentant des Esquimaux a eu beaucoup de succès aussi. Les questions qu'ils posèrent étaient vraiment intéressantes et souvent aussi fort embarrassantes pour la pauvre maîtresse. Ils voulurent savoir comment on va dans ce pays, ce que les Esquimaux mangent ; de quoi étaient faits leurs mouchoirs ; s'ils se déshabillaient la nuit ; s'ils savaient que tous les hommes n'étaient pas comme eux ; s'ils en avaient déjà vus ; si les Esquimaux avaient de la craie, des livres, des écoles, des prisons, des gendarmes et comment ceux-ci étaient habillés !

Enfin, un autre moyen encore d'amener les enfants à observer est de leur préparer des dessins représentant des objets ou des scènes très simples, qu'ils passeront en couleur librement ; ce sera un contrôle précieux pour nous et un très grand plaisir pour eux. Ainsi, samedi passé, les enfants qui avaient choisi des dessins représentant des colchiques, les passèrent fort délicatement en mauve ; presque tous firent la tige blanche. Une seule fillette les coloria en jaune et en rouge.

Savoir observer est un but qui s'atteint par l'exercice. Mais a-t-on pensé

toujours que, pour pouvoir observer, il fallait d'abord en donner la possibilité à l'enfant ? Il faut en effet, l'y préparer ou, ce qui est mieux, lui donner les moyens de s'y préparer. On ne peut pas jouir vraiment d'une œuvre d'art sans avoir d'abord reçu une certaine culture, une certaine préparation, et, de même, ne peut-on pas observer avant d'avoir atteint un certain développement. Seuls les enfants qui ont exercé leurs sens seront capables d'observer — de constater — de comparer — de juger. Grâce au temps qu'ils ont passé avec le matériel sensoriel avec lequel ils s'occupent surtout pendant le temps réservé au travail individuel, nos enfants ont appris à voir, à sentir, à entendre. Ils ont exercé leurs divers sens et peuvent ensuite distinguer la plus petite différence qu'il y a parfois entre deux objets, deux nuances, deux grandeurs, deux poids, deux sons ; en un mot ils se sont préparés à observer si bien qu'un simple mot suffit pour leur signaler un fait intéressant et, d'eux-mêmes, ils voient ensuite ce qu'on peut en tirer.

Ne prenons pas aux enfants la joie profonde qu'ils ressentiront lorsqu'ils auront fait une découverte due à leur propre observation ; nous n'en avons pas le droit.

Et, voici qu'encore une fois, nous arrivons à la même conclusion, qui est de mettre l'enfant dans l'ambiance qui lui est nécessaire, de lui donner les stimulants qui lui permettront de se développer, puis de le laisser grandir normalement, sans nous substituer à lui, et alors nous serons souvent émerveillés de ce que nous verrons. Nous recevrons, nous aussi, notre part de joie qui sera notre meilleure récompense. Car, lorsqu'un enfant vient en classe, les yeux brillants, en nous disant : « J'ai vu un très bel oiseau en venant à l'école, il était comme du velours noir, son bec était jaune. C'était très beau », ou qui, comme cette petite Tessinoise qui appelait sa maîtresse pour lui dire « Oh ! Mademoiselle, regardez comme ce vieux mur est beau », nous sentons que nous avons atteint un but.

NELLY HARTMANN.

La scuola è il regno delle anime. Non mettiamo il disordine nel regno di Dio.

M. B.

Le plus est l'esprit. Le moins est le programme et le plus contient le moins.

M. B.

INFORMATIONS

CAMP DES ÉDUCATRICES
Eté 1933

Il y eut 50 campeuses, institutrices et maîtresses secondaires, qui prirent part au « Camp des Educatrices », à Vaumarcus, du 10 au 14 août. Le succès de ce camp fut complet et à la fin de ces jours féconds de vie commune, les campeuses sont retournées à la vie et à la tâche quotidienne avec un nouvel élan pour tout ce qui sollicite leurs forces et leur intérêt.

En effet, ces journées lumineuses, aux heures si pleines, si riches, si belles, dans la gloire de l'été, sur cette colline harmonieuse entre toutes, furent de celles qui stimulent et fortifient et qui feront « étape » dans la vie de quelques-unes.

Malgré la diversité des sujets, le programme présentait une magnifique unité qui se manifesta dans tous les domaines par « la recherche de la vérité ».

Toutes les conférences, de grande valeur, furent suivies avec le plus vif intérêt et donnèrent lieu à des discussions et entretiens fort intéressants avec les conférenciers.

Mlle Germaine Guex, directrice du Service médico-psychologique du Valais, exprima avec courage et simplicité les vues les plus nouvelles sur ce sujet : « Comment harmoniser les différentes tendances de notre être ? ». Et le cadre était bien choisi pour parler d'harmonie intérieure dans cette forêt merveilleuse de Vaumarcus où tout chantait l'harmonie de la nature.

M. Louis Lavanchy, professeur à l'Ecole Normale, captiva son auditoire en traitant de « Rousseau et l'âme moderne » et chercha à démontrer les rapports qui existent entre les idées politiques, morales, religieuses et sociales de Rousseau et celles exprimées par la littérature contemporaine.

M. Henri-Ph. Meylan, professeur à l'Université de Lausanne, retraça d'une manière émouvante la vie et les luttes de « Saint Augustin à la recherche de la vérité ». Dans l'entretien qui suivit, M. Meylan mit à notre service sa vaste érudition et éclaira le temps et l'époque de saint Augustin. Il fit aussi des lectures fort appréciées qu'il commenta pour notre plus grand plaisir.

M. Jean de la Harpe, professeur à l'Université de Neuchâtel, dans un brillant exposé, chercha à démêler dans le chaos du monde actuel « Les tendances constructives de l'heure actuelle » et apporta des vues très intéressantes sur les problèmes économiques que nous ignorons, — ou connaissons si mal et qui jouent un rôle si grand dans la vie politique de tous les pays.

M. le Dr Amsler, qui ouvrit la série de nos conférences, a droit à toute notre gratitude pour avoir créé, dès le premier soir, une atmosphère vivante d'harmonie avec son sujet « Les grandes cathédrales », harmonie qui régna jusqu'à la fin du camp dans tous les rites de la vie vaumarcusienne.

L'harmonie des vers fut apporté par M. Perregaud Grezet dans son récital littéraire et l'harmonie de la musique par Mlles Tissot et Rochat (piano et violon) à qui nous devons des minutes éblouissantes ou recueillies.

La partie spirituelle avait été confiée à Mlle Lydia von Auw, pasteur, qui fut un guide discret et précieux dans les heures de recueillement, d'adoration et de contemplation.

Il y eut, avec les promenades à deux ou à plusieurs dans la forêt et la campagne, des jeux et des chants sur l'herbette, des bains au lac, de joyeux éclats de rire et ces heures de vie champêtre ont créé des amitiés qui enrichiront et illumineront les heures de la solitude ou du devoir.

Puisse le 3me « Camp des Educatrices », qui aura lieu en 1934, réunir un plus grand nombre de maîtresses secondaires, de travailleuses sociales et d'institutrices et « marquer » dans la vie des campeuses comme celui de 1933.

M. M.

INVITATION

Nouveau psautier romand.

Le samedi 21 octobre, à 14 h. 30, en l'Aula de l'Ecole normale, sous les auspices de la « Société cantonale des Chanteurs vaudois », MM. *Gagnebin*, directeur du Conservatoire de Genève, et *Schneider*, de la Chaux-de-Fonds, viendront présenter la question du nouveau psautier romand.

Tous les instituteurs sont aimablement conviés. A. C.

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

J'ai eu la très agréable surprise l'année passée de lire dans les journaux qu'il y aurait à l'Ecole de rythmique Jaques-Dalcroze, un cours pour les institutrices, donné par Mlle Wagner ou Mme Porta. C'était une fort heureuse innovation qui comblait un vide, puisque plus de 20 institutrices, venant parfois de l'autre bout du canton, répondirent à cet appel et suivirent le cours avec un plaisir, un intérêt, un enthousiasme croissant. Cet hiver, ce cours aura lieu également ; nous espérons, non seulement nous retrouver toutes, mais encore que d'autres de nos collègues se joindront à nous et qu'elles en retireront autant de profit que nous, pour elles-mêmes et pour leurs élèves. (Voir détails aux annonces.)

N. HARTMANN.

PARTIE PRATIQUE

LA CARICATURE

Les personnes qui se font une haute idée de l'art et de son rôle s'étonneront sans doute de nous voir introduire le chapitre de la caricature à l'école primaire. La tâche des leçons de dessin, nous dira-t-on, est de former le goût de l'enfant; mais la caricature fait justement le contraire...

Il y a des gens, en effet, qui vont applaudir les comédies où Molière a *ridiculisé* nos travers et qui ne comprennent pas que la caricature joue dans le dessin le même rôle que la comédie dans la littérature. En mettant nos travers et nos défauts en évidence, la caricature,

comme la comédie, remplit une mission sociale et moralisatrice importante. Elle répond presque à un besoin, puisque les enfants *caricaturent d'instinct.* On peut même affirmer que *c'est le genre de dessin qu'ils préfèrent par-dessus tout.*

Pour justifier notre point de vue, nous pourrions rappeler que de très

grands artistes comme Léonard de Vinci se sont adonnés à la caricature avec délice ; que des caricaturistes de profession, tels que Forain, Léandre, Daumier, etc., ont été élevés au rang de génies ; que depuis de longues années les « peintres et dessinateurs humoristes » organisent (à Paris entre autres) des expositions qui sont fréquentées par tous les amateurs d'art, et qu'enfin les caricatures ont pris place même dans les journaux les plus importants et *les plus sérieux.*

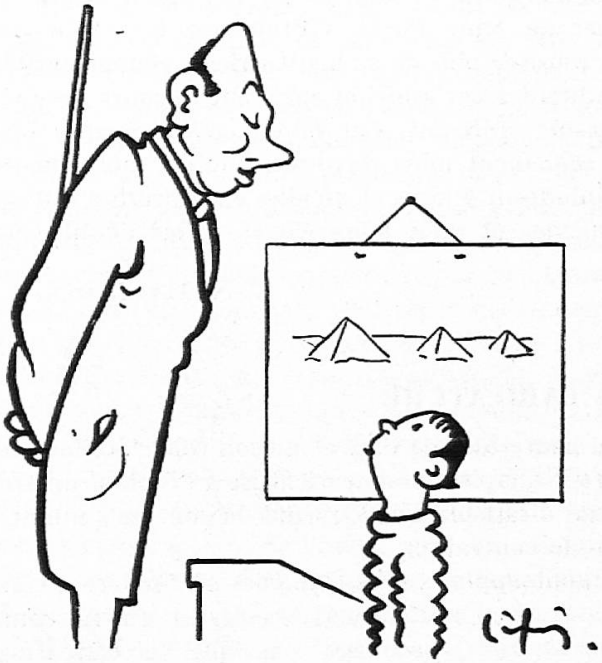

Fig. 3.

Qu'est-ce que la caricature ?

Le mot, comme on le sait, vient de l'italien *caricare* qui signifie *charger.*

Il suffit d'examiner quelques bonnes caricatures pour comprendre comment procède l'artiste. *Le caricaturiste exagère certains traits caractéristiques de son modèle,* soit dans le visage, soit dans les gestes ou la tenue, soit encore dans le vêtement. Il procède au fond exactement comme un Molière qui choisit quelques défauts de ses personnages, les exagère jusqu'aux limites de la vraisemblance *pour faire rire les lecteurs ou auditeurs.*

Voyez par exemple cette tête d'un homme politique bien connu : Briand. Les traits les plus caractéristiques sont la moustache retombante à la gauloise, le nez allongé et pointu, la chevelure abondante surtout derrière l'oreille, le sourcil s'abaissant à la racine du nez et enfin le double menton (fig. 1).

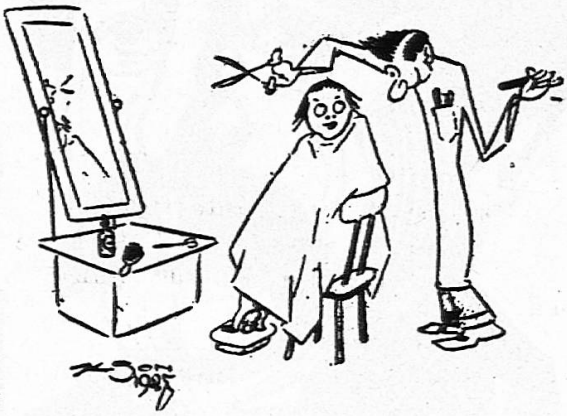

Fig. 4.

En regard de ce portrait, nous mettons le dessin d'un caricaturiste connu. Tous les caractères ci-dessus sont exagérés. Et malgré cette déformation volontaire, on reconnaît parfaitement Briand. La ressemblance tient justement à ces deux ou trois traits pris sur le vif. C'est dire qu'un bon caricaturiste doit être un observateur de première force, puisque ses portraits doivent être ressemblants ; en outre, il doit être *impitoyable* pour les défauts de ses modèles (fig. 2).

Le caricaturiste peut aussi *créer* des types de toutes pièces en leur donnant

un défaut constaté quelquefois ches les gens de telle profession. Voyez, par exemple, le crâne chauve et pointu du pédagogue (fig. 3), le geste horizontal du coiffeur (fig. 4). Les *vêtements* et la *démarche* n'échappent pas à cette loi de l'exagération. Voyez encore la redingote tombant jusqu'au pied dans la figure 5, les énormes souliers et le melon démesuré du voyageur de la figure 6. Dans ces deux derniers dessins, les *proportions du corps* sont intentionnellement faussées, les nez trop longs, les bras plantés ou trop haut ou trop bas.

Fig. 5.

On pourrait croire qu'il suffit de *fausser* les proportions justes d'un personnage pour faire une caricature ! N'allez pas croire que ce soit si facile ! Il faut savoir choisir certaines déformations de façon à faire un ensemble « harmonieux », « logique » si nous pouvons nous exprimer ainsi. Ces deux dessins qui ont été créés par des élèves des écoles tchécoslovaques sont de petits chefs-d'œuvre du genre.

Fig. 6.

Le dessin.

Après la leçon théorique, on fait exécuter aux élèves quelques exercices pratiques : caricatures de souvenirs, telle personne (avec sa permission bien entendu !) ou tel type de professionnel. La caricature d'un personnage en pied est plus facile à obtenir que celui d'une tête ; c'est donc par la première que l'on commencera.

La caricature étant du dessin libre, pourra très bien se faire à la maison, pendant les vacances, par exemple. La couleur aidera considérablement à obtenir un effet intéressant.

Et l'on constatera bientôt des dons insoupçonnés chez certains élèves. Beaucoup qui n'aimaient pas le dessin de cafetières ou d'arrosoirs trouvent subitement leur voie... Des caricaturistes de valeur ne demandent peut-être qu'à se révéler !

Si l'élève désire faire un *portrait-charge*, c'est-à-dire la caricature d'une personne qu'on doit reconnaître, *il ne doit exagérer que les traits qui frappent déjà.* Si le nez est court, par exemple, il le raccourcira davantage, mais il ne l'allongera pas, parce que cela *détruirait la ressemblance.* Pour caricaturer une personne, il ne suffit donc pas d'exagérer n'importe quelle partie, comme on le croit trop souvent.

R. Berger.

Note : Fig. 3 et 4. A l'école et chez le coiffeur. Dessins d'un caricaturiste finlandais. Fig. 5 et 6. Caricatures créées par des élèves de Kladné (Tchécoslovaquie). Age : 14 à 15 ans.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE DE LA SUISSE (*Suite*) [1]

La poste suisse.

Historique. — Les premiers échanges réguliers de correspondances par messagers montés ont été entrepris au XVe siècle par la « corporation des marchands ».

Dès le XVIIe siècle, des particuliers entreprenants organisaient entre quelques chefs-lieux des courses... régulières.

L'état embryonnaire des chemins exigeait l'utilisation des cours d'eau.

Au XVIIIe siècle, colis et voyageurs s'entassaient dans des chars à ridelles. Les correspondances à travers les Alpes étaient particulièrement difficiles. Un courrier partait deux fois par semaine pour l'Italie ; il ne transportait que des lettres, et le voyageur qui voulait l'accompagner fournissait, lui-même, sa propre monture.

Les différents systèmes monétaires des cantons compliquaient singulièrement le calcul des taxes à percevoir. Celles-ci, naturellement élevées, variaient suivant la route parcourue, et c'était, en règle générale, le destinataire qui payait les frais de port.

D'autre part, *les cantons veillaient jalousement au maintien de ces droits régaliens*, qu'ils affermaient aux corporations des marchands ou à des familles patriciennes.

Une des entreprises de transport les plus étendues était celle de la famille Fischer, de Berne. Son organisation embrassait les cantons de Berne, Valais Fribourg, Soleure, Lucerne, une partie de ceux d'Uri, Schwytz, Unterwald, Zoug et Glaris, et s'étendait aussi sur la route de Milan par le Simplon, et sur celle du Val de Travers, jusqu'à Pontarlier.

Cette famille payait à l'Etat de Berne pour les droits de régie 75 000 fr. par an (valeur ancienne) ; à celui de Soleure 1000 fr., à celui de Fribourg, 500 fr.

La République Helvétique (1798) institua une direction centrale des postes ; elle accomplit là une œuvre de progrès qui l'honore. Malheureusement, à la chute du gouvernement (1803), le monopole des postes fit retour aux cantons, et ces derniers recommencèrent les errements des époques antérieures.

1848. — La Constitution fédérale mit fin à cet état de choses en confiant *la régale des postes* à la Confédération, tout en introduisant *un système uniforme des poids et monnaies.* Les cantons furent indemnisés pour l'abandon de leurs droits régaliens.

Le service prit tout de suite un développement qui n'a fait que s'accroître jusqu'à nos jours.

Aujourd'hui. — Actuellement, une lettre ne met pas plus de temps pour aller de Berne à Constantinople ou à Léningrad qu'il ne lui en fallait précédemment pour faire le trajet entre deux des principales villes de la Suisse. Les transports postaux ne subissent pas d'interruption pendant la nuit ; une lettre mise à la poste le soir à St-Gall ou à Schaffhouse se trouve le lendemain matin de bonne heure en mains du destinataire à Genève, et réciproquement.

L'organisation de l'Administration fédérale des postes est toujours basée sur la loi de 1849.

[1] Voir Educateur N° 17.

L'inviolabilité des lettres est garantie par la Constitution fédérale.

Le Conseil fédéral est l'autorité exécutive suprême ; c'est lui qui *négocie les traités postaux* avec l'étranger et les soumet à la ratification de l'Assemblée fédérale.

La haute surveillance appartient *au Département des Postes et des Chemins de Fer.*

Organisation. — La Suisse est divisée en *11 arrondissements* postaux, dont les chefs-lieux sont :

I. Genève, plus district de Nyon ; II. Lausanne, Vaud (moins Nyon), Fribourg et Valais ; III. Berne ; IV. Neuchâtel ; V. Bâle ; VI. Aarau ; VII. Lucerne ; VIII. Zurich ; IX. St-Gall ; X. Coire ; XI. Bellinzone.

Les bureaux et dépôts sont au nombre de 4000, soit 1 pour 900 habitants, ou 1 pour 10 km², ce qui classe la Suisse *au premier plan* parmi les pays d'Europe.

Expéditions par tête. — 134 objets de correspondance (Grande-Bretagne seule nous dépasse), 52 journaux.

Résultats	*Total des recettes*	*Bénéf. d'exploit.*	*Bénéf. %*
1849	Fr. 5 000 000.—	Fr. 1 000 000.—	20 %
1880	» 15 000 000.—	» 2 000 000.—	14 %
1900	» 36 000 000.—	» 2 700 000.—	8 %
1906	» 48 000 000.—	» 3 500 000.—	7,5 %
1913	» 52 000 000.—	» 3 800 000.—	7,3 %

Ce tableau permet de constater :

1° L'énorme développement pris par le service postal.

2° La diminution du % de bénéfice, qui passe de 20 % (1849) à 7,3 % (1913).

Tirons cette conclusion. — Les postes suisses n'ont pas été exploitées d'une façon fiscale. L'article de la Constitution fédérale qui fait du produit des postes une des ressources de la Confédération a donc été interprété dans un sens large et conciliable avec les intérêts publics.

Actuellement. — Avec 1920, nous entrons dans l'ère des déficits, malgré un total de recettes de 57 000 000 fr. Le redressement s'effectue dès 1926 ; 1930 boucle avec un bénéfice d'exploitation de 8 500 000 fr. ; 1932 avec 7 800 000 fr.

Matériel. — La valeur d'inventaire du matériel postal est de 7 000 000 fr. Les chemins de fer principaux ont l'obligation de transporter les 365 wagons-poste et le personnel les desservant, ainsi que les lettres et paquets soumis à la régale des postes. En revanche, la poste fait construire les wagons et se charge de leur nettoyage, de leur graissage et de leur entretien.

Service postal des chèques et virements postaux. — Cette innovation intéressante a été introduite en 1906. Son but est de vulgariser l'usage des chèques et du virement, de remédier au manque de billets de banque et de numéraire, d'éviter l'usure de ces valeurs.

Union postale universelle. — A la Suisse revient l'honneur d'avoir été le berceau de l'*Union postale universelle*, dont le siège est à Berne. L'Union embrasse la presque totalité du globe, soit 68 Etats, avec 1 milliard 150 millions d'habitants. (Monument à Berne dû au ciseau de M. René de Saint-Marceaux, à Paris.)

Télégraphes. — Ils sont du domaine fédéral dès leur établissement (1854). La Suisse se divise en *six arrondissements*, et Lausanne est le siège de l'inspection du premier, qui comprend les cantons de Genève, Vaud, Valais et Fribourg, à l'exception des districts de la Singine et du Lac, et de la ville de Fribourg.

Le réseau comprend 50 000 km. de fils.

Bénéfice (1930) : 2 500 000 fr.

Bureau international des télégraphes, à Berne.

Téléphone. — Entré dans la régale fédérale en 1878. La Conférence internationale de 1885 reconnut le téléphone comme moyen international de communication, et créa à Berne le *Bureau international des téléphones.*

Conditions au 31 décembre 1930. — Pour se faire une idée exacte du développement pris par le téléphone en Suisse, comparons les chiffres enregistrés avec ceux des autres pays. Nous avons en Suisse 1125 « centrales », ou offices téléphoniques ; 1342 stations publiques et 268 714 installations d'abonnés (6,7 % de la population, 3e rang). Danemark 8,4 % ; Suède 8,3 % ; Norvège 6,6 % ; Allemagne 5 % ; Finlande 0,04 %.

Rapports entre le nombre des stations et la superficie du pays : la Suisse venait au 5e rang, avec 6,5 installations par km², après Dantzig, Belgique, Pays-Bas, Allemagne.

Nos lignes téléphoniques avaient une *longueur* de 398 600 km., dont 79 600 km. de lignes aériennes et 319 000 km. de lignes souterraines. Ainsi le 79,6 % de nos lignes étaient souterraines, ce qui nous attribue le premier, rang ; la Hollande 75 % ; Luxembourg 70,5 % ; Danemark 69,8 % ; Roumanie 0,3 %.

Nous avons enregistré 212 700 700 *communications locales et interurbaines*, soit 54,8 par habitant (5e rang) ; Danemark 152,8 ; Suède 126,5 ; Norvège 103,2 ; Dantzig 59,8 ; Allemagne 40,5 ; etc., jusqu'à la Grèce, qui énonce 1,4 communication par habitant.

Grâce au bon état de nos installations et aux étrangers séjournant chez nous, la Suisse vient en tête de tous les pays européens pour les conversations internationales (4 100 000).

Terminons en rappelant que chaque jour notre réseau se complète et se modernise (équipement pour le service automatique).

(*A suivre.*) Ch. LUGEON.

POUR LES LEÇONS DE CHOSES

QUE PEUT FAIRE L'ÉCOLE EN FAVEUR DU LAIT ?

Instituteurs, choisissez le lait comme centre d'intérêt. En faisant comprendre à vos élèves quelle est la valeur alimentaire du lait et le rôle important qu'il joue dans l'économie de la Suisse, vous rendrez un service important à notre agriculture et au pays tout entier.

La Société Suisse des Maîtres abstinents a inscrit dans son programme : propagande active en faveur des fruits, du cidre doux, du jus de raisin stérilisé et du *lait*. Elle travaille en étroite collaboration avec la Commission suisse du lait et peut fournir gratuitement, à toutes les écoles, le matériel d'enseignement suivant :

1. **Pour chaque élève** : *Le lait, la boisson idéale*, une petite brochure illustrée, en couleurs, avec de brèves notices bien à la portée des enfants.

2. **Pour chaque maître** : *Die Milch. Versuche und Betrachtungen* von Fritz Schuler. Cette remarquable brochure de 46 pages, publiée chez Francke A. G., à Berne, par notre Société a été traduite et paraîtra sous peu en français. En attendant, l'édition allemande est à la disposition des maîtres connaissant suffisamment cette langue.

3. **Pour chaque classe**. *Du lait pour tous.* Affiche de propagande ; peut être livrée immédiatement.

La valeur alimentaire du lait. Ce second tableau mural en couleurs (80 sur 100 cm.) sera livrable cet automne. Les classes primaires de certains cantons le recevront directement par les soins des Départements de l'Instruction publique.

Chers collègues, utilisez largement ce matériel qui vous est offert. Engagez vos élèves à consommer beaucoup de bon lait suisse ; faites tout ce que vous pouvez en faveur de l'industrie laitière gravement menacée.

Pour la Société suisse des Maîtres abstinents :

M. Javet, maître secondaire, président, Kirchbühlweg, 22, Berne.
G. Flück, inst., La Rippe-s.-Nyon, adjoint romand.

LES LIVRES

Eugène de la Harpe: *Les Alpes vaudoises,* guide détaillé des Pléiades aux Dents de Morcles.

« Guide détaillé », nous n'en manquons pas : à chacune de nos chaînes alpines, le Club alpin a consacré deux, trois ou quatre petits volumes très soignés, dont les « sans guide » surtout font leur profit. Et non seulement les Alpes vaudoises ne furent point oubliées, mais elles sont précisément à l'ordre du jour : on va rééditer, complètement revu, le volume *De la Dent de Morcles à la Gemmi.*

Aussi nombre d'alpinistes se sont demandé, en voyant annoncer le « guide » de M. de la Harpe, s'il aurait sa raison d'être, s'il ne ferait pas double emploi. Qu'ils l'ouvrent à n'importe quelle page, ils seront fixés. Il s'agit de deux publics bien différents : « Excursionnistes de force moyenne », dit l'auteur dans son avant-propos ; précisons même : petite moyenne ; promeneurs aux ambitions très modestes. N'y cherchez des renseignements détaillés ni sur la magnifique montée du Roc Champion à la Dent de Morcles, ni sur la fameuse traversée de l'Argentine ; en revanche, sur les ascensions faciles et les excursions aimables, soit dans la grande chaîne, soit surtout dans les Préalpes, on ne saurait être plus complet.

Guide pour pensionnats, alors ? et pour pères de famille ? Mais oui ; et c'est tant mieux.

Guide aussi pour les maîtres d'école, de plus en plus nombreux, qui ne craignent pas de conduire leurs classes, par delà les Pléiades, à Aveneyre, à Cray ou à Javernaz ; et s'ils jugent inutiles, dans bien des cas, les renseignements d'ordre topographique, encore feront-ils leur profit des abondantes indications géographiques et historiques.

Et nous, coureurs de montagne ? Me permettez-vous un aveu ? Voilà

tantôt un demi-siècle que, chaque été, j'échange la plume contre le piolet, parfois pour des semaines ; je venais d'en passer une dans les Alpes vaudoises quand j'ai trouvé ce charmant petit livre sur ma table ; je l'ouvre ; qu'est-ce qu'il m'apprend ? qu'on peut monter directement de Villeneuve à Malatrait et par un sentier fort bien marqué. Je l'ignorais ; et pourtant je fus bien une dizaine de fois à Malatrait !

On s'instruit à tout âge ; et l'utile guide de M. de la Harpe y contribuera, même pour les rôdeurs qui croient connaître leurs Alpes vaudoises, et qui y retournent avec autant de plaisir que dans les 4000 mètres.

Ed. VITTOZ.

Cours moyen de langue anglaise, par O. HÜBSCHER, H. C. FRAMPTON et E. BRIOD. Un volume in-8° illustré, cartonné. Prix : 4 fr. 50. Payot et Cie, Lausanne, Genève, Neuchâtel, Vevey, Montreux, Berne, Bâle.

Ce volume fait suite au *Cours élémentaire de langue anglaise*, paru en 1924 et récemment publié en deuxième édition. Le *Cours moyen* met à la disposition de ceux qui l'emploient, dans un tout soigneusement coordonné, des textes descriptifs ou narratifs destinés à présenter les mots et les faits grammaticaux tout en initiant le lecteur aux particularités de la vie anglaise, des explications et des règles formulées en français, des exercices aux formes variées portant sur la connaissance du langage et la prononciation, des récits récréatifs, un supplément de lectures, prose et poésie, un vocabulaire avec transcription phonétique, enfin un résumé grammatical rédigé en anglais.

On remarquera la part faite aux deux formes du langage, la forme écrite et littéraire, d'une part, sur laquelle se fonde le cours grammatical, et la forme familière, orale, d'autre part, plus idiomatique et non moins importante à connaître pour quiconque veut faire un usage pratique de ses connaissances. La place accordée dans cet ouvrage aux côtés caractéristiques de la mentalité et du caractère anglais, à la culture générale, n'échappera pas non plus aux lecteurs avertis.

Ajoutons que les procédés d'assimilation sont des plus éclectiques, et qu'ils facilitent à la fois l'enseignement du maître et le travail de l'élève en assurant le succès de l'étude. La reproduction de nombreuses et bonnes photographies donne à ce volume l'aspect attrayant que recherchent les ouvrages d'études actuels.

Ohé ho !, chansonnier des sections romandes du Club suisse de Femmes alpinistes. Recueil de 100 chansons et chœurs populaires harmonisés pour voix égales. Edition Fœtisch, Lausanne.

Les pièces qui composent ce nouveau recueil sont tirées surtout de l'œuvre de MM. Bovet, Doret, Jaques-Dalcroze, Lauber, Boller, Hænni, Juillerat. Elles sont choisies avec bonheur, harmonisées avec soin. On est heureux de les rencontrer, toutes réunies, en un volume excellemment présenté, qui prendra place sur la table de nos familles.

Ohé ho ! C'est la voix de la montagne. C'est le chant, cent fois répété et cent fois divers, de toutes les régions de notre terre romande. C'est l'apport le plus beau de ceux qui ont compris notre peuple et qui continueront de vivre, même après leur mort, par les mélodies que chanteront nos petits-enfants.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Au moment où vont commencer les catéchismes, nous pensons qu'il est intéressant de rappeler les ouvrages d'enseignement religieux publiés par notre maison :

LE PÈRE CÉLESTE

Catéchisme.
Quatrième édition revue par AIMÉ CHAVAN, professeur de théologie à l'Université de Lausanne.

In-16 broché. . . . . **Fr. 1.25**

HISTOIRE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

Manuel pour l'enseignement religieux adopté par le Consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève. 3e édition revue, par EUGENE CHOISY, pasteur, professeur à l'Université.

In-16 cartonné . . . . . **Fr. 2.—**

CATÉCHISME RÉSUMÉ

par ALEXIS DE LOËS.

In-16 broché. . . . . **Fr. 1.—**

MES PLUS BELLES HISTOIRES

Récits bibliques racontés aux enfants, par J. SAVARY et E. VISINAND.
Illustrés par ELZINGRE.

1re série, in-8° cartonné . . . . . **Fr. 2.50**
2e série, in-8° cartonné. . . . . » **2.75**

LE CHRIST, LES APOTRES, L'ÉGLISE

par JULES SAVARY.

In-8°, cartonné, illustré . . . . . **Fr. 3.—**

LA VIE EN CHRIST

par ALFRED SCHROEDER, pasteur.
Manuel publié sous forme de questionnaire.

In-16 broché. . . . . **Fr. 1.—**

LE SAUVEUR

Catéchisme.
par HENRI SECRÉTAN, pasteur.

In-16 cartonné . . . . . **Fr. 1.—**

RÉCITS TIRÉS DU NOUVEAU TESTAMENT

par JULES WEBER.

In-16 broché. . . . . **Fr. 1.—**

ENVOI A L'EXAMEN SUR DEMANDE

KOCHER
7, Rue du Pont
LAUSANNE
Tailleur 1er ordre
mesure, confection

cette marque suggère toujours
l'idée de haute qualité en fait de
VÊTEMENTS
PARDESSUS
CHEMISERIE

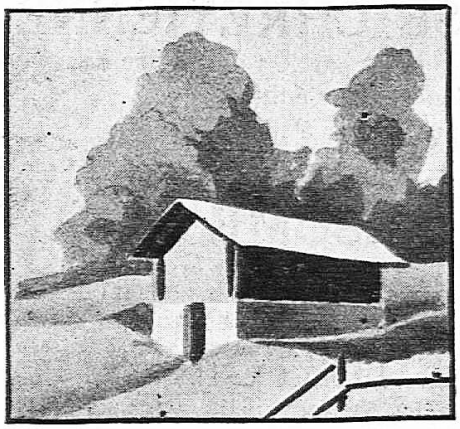

LE DESSIN

La methode de l'Ecole Romande répond aux nécessités du temps ; elle est rapide, claire et précise. Elle offre le caractère d'une synthèse des meilleures expériences faites en Suisse et à l'étranger.

Sur votre demande, en vous recommandant de l'*Educateur*, il vous sera envoyé **gratuitement** et **sans engagement**, une belle brochure illustrée. Ecrivez à l'**Ecole Romande de dessin** par correspondance, Ouchy-**Lausanne**.

POUR TOUT

ce qui concerne la publicité dans l'Educateur et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la Soc. anon.

PUBLICITAS

RUE PICHARD 13 LAUSANNE

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne. — Librairie Payot & Cie, éditeurs responsables.

LAUSANNE, 28 octobre 1933. LXIXme ANNÉE — No 20.

L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEUR :

ALBERT ROCHAT
CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

M. CHANTRENS, Territet — H.-L. GÉDET, Neuchâtel
J. MERTENAT, Delémont — H. BAUMARD, Genthod

LIBRAIRIE PAYOT & CIE
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE

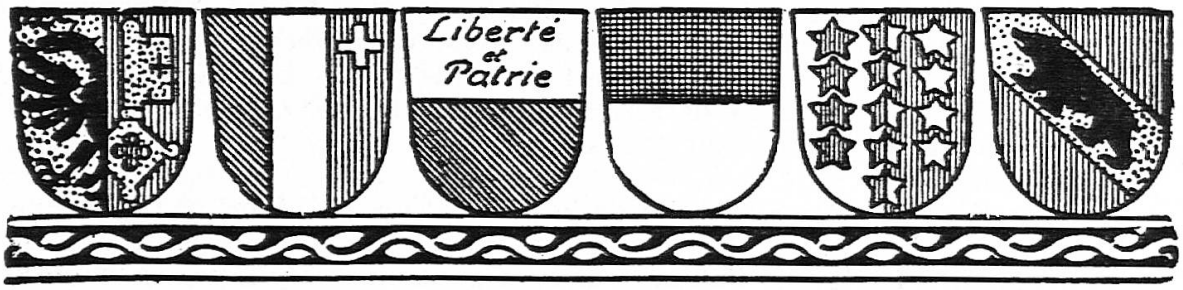

ABONNEMENT : Suisse, 8 fr. Etranger, 10 fr. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse 10 fr. Etranger, 15 fr.
Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT et Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

HISTOIRE

DE LA

PÉDAGOGIE

PAR

GEORGES CHEVALLAZ

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud

1 vol. in-8° cartonné . . . . . Fr. 5.—

Ce manuel est conçu sur un principe nouveau. Il sacrifie délibérément l'accessoire à l'essentiel ; parmi les innombrables auteurs qui ont écrit sur cette matière, il choisit les meilleurs et les plus caractéristiques. Ce n'est ni une histoire détaillée et complète, ni un résumé.

Il aidera le lecteur à se faire une juste idée des problèmes pédagogiques, à mieux comprendre la manière dont on les pose et dont on cherche à les résoudre aujourd'hui. Il est donc important de distinguer entre les maîtres de la pédagogie et les auteurs de second plan ; il convient d'étudier les premiers d'une manière aussi complète que possible et d'entrer, par leurs œuvres, en contact avec leur personnalité; c'est pourquoi la première partie de ce manuel est consacrée à : Platon, Rabelais, Montaigne, Coménius, Locke, Rousseau, Pestalozzi, Herbart et Spencer, présentés par d'abondants fragments suivis d'une étude attentive. C'est là le principe nouveau que l'auteur a appliqué à l'histoire de la pédagogie.

La deuxième partie est réservée aux principaux « Essais et Systèmes » pratiqués ou recommandés au cours des âges, des Grecs à nos jours. Là encore, de nombreux extraits permettent la comparaison d'idées anciennes avec les idées modernes. Le dernier chapitre, sur le XXe siècle, donne quelques indications précises sur les tendances du mouvement pédagogique contemporain.

Livre d'étude, cette « Histoire de la pédagogie » est en même temps une source de documentation, grâce aux nombreux extraits qu'il renferme, il est d'une lecture facile par l'absence de tout appareil scientifique, sa manière libre et rapide de présenter les hommes et les systèmes: il s'adresse donc à la fois aux pédagogues, aux parents et aux élèves qui se destinent à l'enseignement.